

Le 11 Mars 1878, était également libérée en Octobre prochain, date à laquelle il aurait purgé sa peine de deux années d'emprisonnement.

**Un précédent**  
Le drame d'aujourd'hui, rappelle une autre scène de meurtre à peu près analogue, qui s'est déroulée à la Maison Centrale en 1897, il y a 25 ans. Un garçon boucher, nommé Thomas Étienne, âgé de 26 ans, avait frappé mortellement d'un coup de tiers-point à l'atelier de cordonnerie, un de ses camarades, à qui il avait voué une haine implacable.

L'instruction ayant établi la préméditation, l'assassin fut condamné à mort et exécuté à Looz, sur la place Thiers, le 13 septembre 1897, à 5 heures 30 de matin.

Le drame, cause du drame, que nous venons de relater, a-t-elle été provoquée avec préméditation ?

C'est au juge d'instruction qu'il appartient de se prononcer.

En tout cas, le précédent bien connu à la Colonie, n'a pas manqué de servir d'exemple.

Vingt-cinq années se sont en effet écoulées depuis lors sans qu'on ait eu à enregistrer un drame aussi regrettable que celui d'aujourd'hui. — M. P.

## A la manière de Serge de Lenz

**L'élegant gentleman était un voleur**

Paris, 6. — Élégalement vêtu, le visage glabre, le nez surmonté de lunettes en écaille, un individu d'une cinquantaine d'années fut arrêté, hier après-midi, dans un grand magasin de la rue gauche. Son allure étrangement éveilla les soupçons d'un inspecteur qui, bientôt, le surprit au moment où il s'emparait, assez maladroitement du reste, d'un flacon de crème de beauté.

Amené devant M. Monneret, commissaire de police, l'élegant voleur déclara se nommer Georges Maher, être né à Vienne en 1873, habiter en garni rue Danton, et exercer la profession d'artiste chorégraphique.

Dans ses poches on trouva divers objets qui valaient de dérober, plus 11.316 francs argent français, 25 livres et un grand nombre de dollars, des livres, des yens, des florins, des pesetas, des guinées, des couronnes danoises et jusqu'à des roupies.

Interrogé sur la provenance de ces monnaies aussi nombreuses que variées, Maher Georges refusa d'en indiquer la provenance, se bornant à déclarer qu'elles étaient le résultat d'opérations licites.

En attendant que soient vérifiées ces déclarations, le chorégraphe a été envoyé au Dépôt.

**Le distingué français était un escroc**

Beauvais, 6. — Au mois de juillet dernier, un élégant jeune homme rencontrait dans le train, la fille d'un honorable cultivateur du Coudray-St-Gormer. Une idylle s'ébaucha et le mariage fut décidé. L'inconnu déclara se nommer Nicolas Charlot. Il prétendit être le cousin du comte d'Andigny.

A la fin de l'année, ajouta-t-il, il devait toucher un héritage se montant à 150.000 fr. Mis en confiance, les futurs beaux-parents hésitèrent pas à lui avancer plusieurs milliers de francs pour parer à une gêne momentanée.

La date de la nocce fut fixée. L'habile escroc, car c'était un escroc, déclina comme titres pour les publications : ancien élève de l'école normale de Saint-Cloud, bachelier des sciences, chevalier de l'Ordre de l'Instruction Supérieure, médaillé militaire et croix de guerre.

Malheureusement, il eut quelques difficultés pour se procurer les papiers nécessaires. Entre temps, la justice fut informée. Une enquête habile du brigadier de gendarmerie découvrit le pot aux roses. Charlot n'était qu'un ouvrier agricole originaire de Mâcon, condamné déjà plusieurs fois pour abus de confiance, escroqueries et vagabondage. Il a été écroué aujourd'hui à la prison de Beauvais.

## La session de printemps des Conseils Généraux s'ouvrira en Avril

**AINSI EN DECIDA LE CONSEIL DES MINISTRES**

Paris, 6. — Au Conseil des ministres de ce matin, M. Poincaré a entretenu ses collègues de la situation dans la Ruhr et des conditions dans lesquelles a été interrompue la Conférence de Lausanne.

M. Maunoury a été autorisé à déposer un projet de loi fixant l'ouverture de la prochaine session des Conseils généraux, l'avant-dernier lundi d'avril.

Si ce jour était férié, la session s'ouvrirait le lendemain.

M. Strauss a été autorisé à déposer un projet créant dans chaque département un office public d'hygiène sociale.

## Le dompteur Amar n'approuvait pas que les fauves

**A son tour voici qu'il est en cage**

Châteauroux, 6. — La police a mis en état d'arrestation le dompteur Ahmed ben Amar, trente-cinq ans, de la ménagerie Amar, installé à Châteauroux depuis deux semaines. Sous prétexte de lui remettre des cartes pour une représentation, Ahmed ben Amar avait entraîné dans une baraque dépendant de la ménagerie une jeune fille de dix-huit ans, Mlle Suzanne G..., et lui avait fait subir d'odieuses violences.

Il a fait des aveux.

## L'étrange mort d'un Commerçant de Carpentras

**IL QUITTE TRANQUILLEMENT SON DOMICILE, ON LE RETROUVE EN CHEMIN DANS UN BUISSEAU GLACÉ**

Carpentras, 6. — Dimanche dernier, M. Chavaly, droguiste, président du Syndicat des Commerçants de l'arrondissement de Carpentras, âgé de 66 ans quittait son domicile à 5 heures du matin.

Lundi matin, vers six heures, il a été retrouvé dans la rue des Marins, frappé de congestion.

M. Chavaly était en chemise, les jambes baignant dans l'eau glacée du ruisseau, la tête reposant sur une veste pliée en forme de coussin. La face avait une teinte livide et les vêtements étaient détrempés à ses côtés.

Transporté à son domicile, ce commerçant est décédé des suites d'une congestion cérébrale malgré tous les soins.

Aucune plainte n'a été portée au sujet de cette mystérieuse affaire.

## Après la rupture de la Conférence de Lausanne COUP DE THEATRE

**Ismet-Pacha déclare à la France qu'il est prêt à signer le traité...**

Londres, 6. — Une communication de Qual d'Orsay informe le Foreign Office que la déclaration turque à Lausanne lui avait fait connaître son acceptation des clauses jusqu'à présent refusées.

Cette communication est arrivée trop tard pour être transmise au gouvernement britannique durant la réunion du cabinet hier soir.

**...Et la France presse l'Angleterre d'en finir**

Ismet Pacha ayant accepté de signer tout ce qu'il refusait dimanche, le gouvernement français considère qu'il faut en finir immédiatement dans l'intérêt commun des Alliés et celui du pays.

C'est pourquoi Ismet Pacha devant quitter Lausanne demain matin mercredi à huit heures, il convient de s'arrêter d'urgence à une solution et de ne pas attendre la réunion du Conseil de Cabinet anglais cet après-midi, les délais risquant forcément d'être trop courts pour permettre d'informer Ismet Pacha en temps voulu.

L'ambassadeur de France s'est rendu à 13 heures au Foreign Office.

On espère que le gouvernement britannique lui donnera une réponse à la proposition d'Ismet Pacha.

Des indications de source bien informée confirment que les Turcs auraient bien vu des propositions de paix séparée à Lord Curzon.

Toutefois on n'a jusqu'à présent aucune précision officielle.

**Londres examine**

Londres, 6. — Un Conseil non officiel s'est réuni, ce matin, pour examiner vraisemblablement la suggestion française d'accepter la proposition d'Ismet Pacha et de ne pas attendre jusqu'à présent. Lord Curzon souffrait et allé, n'a pas pu assister cet après-midi à cette réunion. Il est vraisemblable qu'une communication officielle sera faite à la Presse à l'issue de la séance. Le Foreign Office n'a pas jusqu'à présent répondu à la proposition du Gouvernement français d'hier au sujet de l'acceptation de la signature par Ismet Pacha.

**Ismet Pacha annonce son départ**

Lausanne, 6. — A 18 heures, Ismet Pacha a renouvelé la déclaration qu'il avait faite pour annoncer qu'il partirait demain.

## Londres a répondu

**LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ATTEND LES PROPOSITIONS D'ISMET PACHA**

DE NOTRE REDACTION PARISIENNE (Par Téléphone)

Vers la fin de l'après-midi, M. Poincaré a reçu un coup de téléphone de Londres lui apprenant que le Gouvernement britannique, après trois longues délibérations avait décidé de ne rien entreprendre avant de connaître les intentions d'Ismet Pacha. Dans le cas où celui-ci voudrait faire des propositions, il devrait remettre une note écrite au Secrétaire général de la Conférence qui se chargerait de la transmettre aux Alliés.

M. Poincaré a fait immédiatement donner connaissance de cette communication à Ismet Pacha et lui a donné le conseil de s'y conformer.

## Un immense incendie a éclaté dans un atelier de Caudry

**IL MENACE DE PRENDRE LES PROPORTIONS D'UN VÉRITABLE FLEAU**

Un incendie dont l'heure présente on ne peut évaluer les conséquences désastreuses s'est déclaré mardi vers 19 heures 30, dans un atelier d'ourdissage et de dévidage de soies et cotons appartenant à M. Colliart-Leroy, rue André, à Caudry.

Tout l'atelier est en flammes, et menace de s'étendre à une importante fabrique de file contenant de nombreux métiers adossés au corps principal de l'immeuble embrasé.

Tous les efforts des pompiers se portent à circonscrire l'incendie, en protégeant les usines de ce quartier essentiellement industriel.

Plusieurs pompes, dont une moto-pompe déversant des torrents d'eau sur le foyer. Les dégâts sont déjà évalués à plusieurs centaines de milliers de francs, consistant en machines et matières premières, et atteindront un chiffre formidable si les pompiers ne réussissent pas dans leurs efforts de protection.

Nous donnerons demain des détails complémentaires sur cet incendie qui pourrait prendre les proportions d'une calamité publique.

Toute la population est sur les lieux du sinistre.

## Un prince passe en correctionnelle

**IL RECOLTE DÉMOCRATIQUEMENT TROIS MOIS ET UN JOUR DE PRISON**

Paris, 6. — Bedder-Khan-Zader-Sheh-Mohamed-Said, qui se disait prince régnant du Kurdistan, comparait cet après-midi devant la 15e chambre correctionnelle pour escroquerie.

Il avait, en effet, escroqué aux portiers d'un hôtel des sommes diverses ; son titre de prince régnant, ses télégrammes qu'il envoyait au prince indien Agnar Khan, tout cet ensemble de faits inspirait confiance.

## La Causerie du Mercredi Les Potins de la Semaine

**Le Football : Ses règles ; Ses termes (1)**

**LE JEU DES AVANTS.**  
Ce sont les avants qui composent la ligne d'attaque de l'équipe.

De quelque façon qu'ils reçoivent le ballon, soit sur passe de leurs amis, soit par dérogement des arrières, ils ont pour mission de se lancer à l'assaut des filets adverses et de marquer le but décisif d'un shot accompli.

On peut décomposer la ligne d'avants en trois troupes : l'avant centre, les ailiers, les ailières.

Le rôle de l'avant centre ressemble à quelques différences près, à celui du demi centre, mais il faut que celui-ci soit plus droit et surtout plus rapide, car il a aussitôt sur lui plusieurs joueurs qui tenteront de le gêner dans son action. Les qualités requises sont particulièrement délicates.

Son but ? Faire pénétrer la balle dans les filets, soit par ses propres moyens, soit par ses passes à ses ailiers et ses ailières.

Il lui faut avoir l'intuition subtile de ce qu'il a à faire durant la durée infiniment courte que lui a laissée la défense adverse.

Les ailiers sont le trait d'union, la liaison nécessaire, entre les ailières et l'avant-centre d'une part, et aussi entre les demis de la ligne attaquante. Dans l'attaque, ils doivent s'élaner avec décision et promptitude à l'assaut des buts adverses, charger au besoin le portier. Ils ont également pour mission de secourir la ligne des demis et de l'aider à se dégager d'étreintes.

Les ailières sont les joueurs les plus complets de l'équipe, ils doivent être à même de tenir au besoin une place quelconque dans le onze.

Très souvent, on cherche comme ailières des hommes doués d'une certaine vitesse. Ce sont généralement les sprinters de l'équipe. Leur mission est de se tenir le plus près possible de la touche, pour tenter l'échappée dès qu'ils sont en possession du ballon.

On pourrait les dénommer « embusqués » car ils sont presque constamment hors jeu, attendant l'occasion favorable pour débiter la défense adverse. La qualité essentielle pour un ailier est donc la vitesse. Son démarrage doit être son violent même.

Autre qualité principale, il est nécessaire d'avoir assez de puissance physique pour résister aux charges, parfois dures, des demis et arrières de l'équipe contre laquelle on joue et de posséder assez de compréhension du jeu pour se débarrasser du ballon au profit d'un équipier mieux placé pour shooter efficacement.

**LE CAPITAIN**  
Nous croyons utile de dire deux mots de son rôle, qui est d'une importance capitale.

Deux qualités principales sont nécessaires pour faire un excellent capitaine : 1° Connaître le jeu à fond ; 2° Posséder une énergie assez forte pour imposer sa volonté et donner des directives à ses co-équipiers.

**L'ARBITRE**  
Un axiome, que l'on pourrait placer en tête de ce paragraphe, serait le suivant : le meilleur arbitre est celui dont on ne parle jamais.

La Palisse en aurait dit autant, diriez-vous ?

Le meilleur arbitre, en effet, est celui dont le coup de sifflet est sûr et dont le jugement certain ne peut donner prise à aucune critique, quelle qu'elle soit, autant du côté des joueurs que du côté des spectateurs.

(1) Voir les numéros des 11, 13, 25 février et 1er février.

## Football-Association

**Lions de Flandres contre Red Star Amical Club de Paris**

La composition de l'équipe Nordiste dans sa réunion de lundi, le Comité de la Ligue du Nord a composé comme suit l'équipe des Lions de Flandres, qui rencontrera le mardi 13 février (Mardi-Gras) à Paris, l'équipe amicale du Red Star Amical Club, champion de France :

But : Dumortier (R.C.R.) ; arrières : Burza (O.L.) et M. Vignoli (O.L.) ; demis : Lemaire (O.L.) ; avant : G. Labèque (R.C.R.), Wattinne (R.C.R.), Cochetux (R.C.R.), Parsys (U.S.T.), Dully (R.C.R.) ; remplaçants : Depaese (U.S.T.), G. Oulx (U.S.T.), Arquin (U.S.T.), Ryssant (O.L.), Jencotky (O.L.).

M. OUVRE rappelle le nouveau mode de fabrication de l'ammoniaque découvert par le savant français Georges Claude et déclare qu'il fallait se garder de favoriser un procédé allemand au détriment d'un procédé français.

M. LEBOUCC répliqua qu'il n'était pas question d'écartier les méthodes françaises, mais que le procédé allemand, présentant l'avantage d'être tout à fait au point.

Le projet comporte la création d'une Société Anonyme dont l'Etat serait le principal actionnaire. L'usine de fabrication serait établie à Toulouze.

M. André LEFÈVRE soutint la proposition qui est indispensable à nos fabrications de défense nationale. Une puissante société voulait, dit-il, établir les usines à Lens, mais cette ville est encore trop ravagée et ne dispose pas des ressources de Toulouze.

M. CHÉRON appuya le projet de loi, en faisant valoir que la France avait pour son sol de 400.000 tonnes d'azote chaque année.

La suite de la discussion fut renvoyée à jeudi.

## Les obèques du chassonnier Lauff victime des camélets du roy

Paris. — Les obèques du chassonnier Antoine Lauff ont eu lieu cet après-midi, à 15 heures.

On se rappelle que le chassonnier Lauff, blessé de guerre à l'épaule avait été blessé à la tête il y a environ un an à cause de sa participation au cabaret chantant de la rive gauche. Au cours de son séjour à l'hôpital, il avait été victime de la rage.

## Petites nouvelles de partout et d'ailleurs

Repondant au vœu exprimé par la commission territoriale des arbitres, nous avons fait connaître un bon avis, destiné exclusivement à recueillir les suggestions que la commission de nous envoyer.

Préface de ne pas oublier l'adresse, 186 bis, rue de Paris, Lille.

— Nous remercions chaleureusement le groupe d'amateurs de supporters lillois et l'équipe de leurs admirables lettres. Hyssen, dimanche dernier, était resté, en attendant quelques buts, nous considérons la poignée comme terminée.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

— On dit que le remplaçant au poste de commissaire général du Racing-Club de Roubaix, abandonné à la caisse du Club, ses rouscos appointés, ne tenant pas à être classé comme professionnel.

— On annonce que l'E. S. Bully ayant battu complètement toutes les équipes de sa région à part un match nul à Billy-Berclau, se trouvera plus de match en dehors de ses championnats, sera disposé à traîner à forfait pour le reste de la saison, même avec équipe B de série C.

## L'Irlande Rouge Une mine a explosé et a fait douze victimes

**Une barque a chaviré et huit soldats ont été noyés**

Dublin, 6. — Dans l'après-midi de dimanche, un détachement de troupes régulières, opérant dans le district de Newcaston arrêta un parti de 9 à 10 rebelles. Peu de temps après cette arrestation, le détachement arriva devant une barricade qui avait été érigée au milieu de la route. Le chef des rebelles ordonna aux prisonniers de faire quelques pierres pour permettre au détachement de passer. Le travail était en voie d'accomplissement quand les prisonniers soulevèrent une énorme dalle qui reposait à plat sur le sol. A peine cette dalle était-elle déplacée, qu'une explosion formidable se produisit.

Une mine qui avait été placée là par des rebelles, venait de sauter, tuant trois prisonniers et en blessant sept autres très grièvement. Deux réguliers furent également atteints.

De Belfast, on annonce qu'un bateau qui transportait une vingtaine de soldats a chaviré. Huit d'entre eux ont été noyés, ainsi qu'un civil.

## Deux députés socialistes du Nord réclament la modification de la loi sur les accidents de travail

DE NOTRE REDACTION PARISIENNE (Par Téléphone)

Paris, 6. — Couteaux et François Lefebvre, députés du Nord, ont déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à modifier d'une façon considérable la loi sur les accidents de travail, suivant les indications qui ont été données au Congrès de la Fédération Nationale des Mutuels du travail, organisme rattaché à la C. S. T.

**Marcelin Delval, le tueur de gendarmes, sera jugé par le Jury du Pas-de-Calais**

On n'a pas oublié les exploits tragiques de Marcelin Delval, qui, après avoir assassiné à coups de revolver à Auchy-lez-La Bassée les gendarmes Caluzel et Petit, s'enfuit à Toulon où il fut, dans les mêmes circonstances le chef de la police de Toulon.

Nous apprenons que le tueur de gendarmes rendu compte à la justice de ses crimes commis à Toulon, il sera ramené dans notre région.

Il aura à répondre devant le jury du Pas-de-Calais du meurtre de deux gendarmes.

## Deux légionnaires allemands ont été passés par les armes à Oran

**ILS AVAIENT TUE POUR VOILER**

Oran, 6. — Ce matin, au lever du jour, ont été passés par les armes, les deux légionnaires de nationalité allemande, Veitchel et Bedon, condamnés à mort en Août dernier par le Conseil de guerre d'Oran pour avoir assassiné un autre légionnaire qu'ils avaient attiré près des fortifications.

Ce crime n'avait rapporté que quelques francs aux assassins.

## Deux marins sont tombés dans la cale d'un navire à Dunkerque

**L'UN FUT TUÉ L'AUTRE GRIÈVEMENT BLESSE**

Lundi soir, à 22 heures, le marin-boucher Tocho Louis et le garçon de restaurant Nicolini, embarqués à bord du s. s. « Céphée » de la Compagnie des Messageries maritimes, amarré au Freycinet, à Dunkerque, tombés par l'obscurité, sont tombés dans la cale du navire d'une profondeur de 9 mètres.

L'infirmier du bord leur prodige les premiers soins, mais Nicolini mourut aussitôt Tocho, grièvement blessé, fut conduit à l'hôpital.

La cause première de cet accident est qu'un panneau de la cale avait été enlevé dans la journée pour permettre aux ouvriers de voir clair et n'avait pas été remplacé.

Une enquête est ouverte.

## Un employé de banque a réussi un vol d'un demi-million

Paris, 6. — Un employé d'une banque de la rue Scribe a pris la fuite en emportant 500.000 francs.

C'est un nommé Edwards Parkes, né à Paris en 1898.

## Un homme qui revient de loin

Après avoir tout essayé sans le moindre succès, j'avais mis en vous tout mon espoir, mon cher Docteur, et vous avez réalisé cet espoir au-delà de toute imagination. Lorsque vous m'avez pris en traitement, je souffrais de la jambe gauche depuis plus de douze années et mon mal était bien aggravé pendant la guerre. Ma cuisse en était arrivée à ne plus pouvoir plier, je ne montais plus qu'une marche à la fois et dans la soirée l'aide d'un bâton. Je tremblais, ma jambe, fébrile, me tardait et sans souffrir. Ains dans un fauteuil, je me relevais par la force de mes bras et non sans éprouver une grande courbature dans les reins. Je ne pouvais m'asseoir que sur des sièges élevés, la jambe allongée. Mes douleurs se faisaient surtout sentir pendant la marche et je souffrais à la fois dans les reins, dans l'aine et dans la cuisse.

Au deuxième jour de traitement, j'éprouvais un soulagement surprenant, ma jambe était plus libre et je souffrais moins. En une semaine, ma guérison était complète. Actuellement, je puis marcher sans bâton, sans aucune fatigue et droit comme un jeune homme. Je puis me lever à tous les travaux de la culture sans trouver la journée trop longue, alors qu'auparavant j'étais obligé de rester inerte. Et ce que je félicite par dessus tout, je puis m'asseoir sur le sol, en fin de compte, sans aucune courbature et sans souffrir de la jambe, ce que je n'avais pu le faire depuis bien des années, etc., etc.

Signe : J.-B. Vanienbourg (55 ans), entêté par à Brébrières près